

Règlement du jeu concours réseaux sociaux – Jeu Circino CdC 4B sud Charente

Article 1 – Organisateur

La Communauté de communes 4B sud Charente organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « **Circino – Destination CdC 4B Sud Charente** », sur ses pages officielles Facebook, Instagram et Linkedin.

Article 2 – Objet du concours

Le concours vise à faire gagner **50 exemplaires du jeu de plateau « Circino, le Chasseur de trésors – Destination CdC 4B sud Charente »**.

Article 3 – Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine.
- Une seule participation par personne et par réseau social (Facebook et Instagram).
- La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 4 – Modalités de participation

Pour participer, il suffit :

1. De suivre la page Facebook ou Instagram ou Linkedin de la Communauté de Communes 4B sud Charente.
2. De liker et partager la publication du concours.
3. De commenter la publication en indiquant **que vous souhaitez participer et en identifiant deux ami(e)s**.

Article 5 – Durée du concours

Le concours se déroule **du samedi 15 novembre 2025 au dimanche 30 novembre 2025 à minuit**.

Le tirage au sort aura lieu **le lundi 1er décembre 2025**.

Article 6 – Désignation des gagnants

- Les gagnants seront tirés au sort parmi les participants respectant les conditions.
- Ils seront contactés par message privé via le réseau social utilisé pour participer.
- **Important :** Les lots ne seront pas envoyés par courrier. Ils devront être retirés directement au siège social de la Communauté de Communes 4B sud Charente : 1, Route de l'Ancienne Gare 16360 Touvérac, sur présentation d'un justificatif.

Article 7 – Dotation

Chaque gagnant recevra **1 exemplaire du jeu Circino – Destination CdC 4B sud Charente.**
Valeur indicative : non commercialisé.

Article 8 – Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de reporter le concours en cas de force majeure ou de fraude.

Article 9 – Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement pour la gestion du concours et la remise des lots. Elles ne seront pas conservées au-delà de cette finalité.